



## Programme à l'Enclos Rey - 57 Rue Violet - 75015 - PARIS

avec **Rajarshi Peter VAN BREKEULEN**

À tous, Kriyavans  
et aux personnes souhaitant se faire initier,

Olga et Vincent, l'équipe de Paris et le bureau IKY ont la joie de vous confirmer l'organisation du  
Programme à Paris avec Peter Baba

**Vendredi 10 au soir (conférence) Samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021**

Vous êtes invité.e.s à vous inscrire **avant le vendredi 3 septembre** suivant la **formule obligatoire demi-pension**. Pourquoi cette formule ?

Parce que le coût de location de salles est plus avantageux dans la mesure où nous nous engageons à prendre les repas du midi sur place, que cela soit une inscription par journée ou demi-journée. Cette option permet à la structure hôte de conserver les emplois de salariés. Une manière d'être solidaires. L'inscription apporte aussi d'anticiper et de préparer le nombre exact de repas. Autres avantages : manger ensemble, se connaître, rester dans un endroit calme.

Pour cela, merci à vous :

- 1) d'envoyer conjointement votre bulletin d'inscription et d'adhésion avec **2 chèques différents** (un pour l'inscription et l'autre pour l'adhésion) à :

**IKY – Nicole Galasso-Chaudet**

2, impasse du pont de pierre  
72530 – YVRE L'ÉVÊQUE  
FRANCE

**Chèque(s) à l'ordre de :**  
**Institut de Kriya Yoga**

Les chèques seront encaissés après le programme.

Si jamais un confinement avait lieu à nouveau, nous vous renverrons votre chèque d'inscription.

En cas de nécessité, vous pouvez demander directement au secrétariat auprès de Nicole  
[instikriya@yahoo.fr](mailto:instikriya@yahoo.fr) pour bénéficier du **fonds de solidarité**.

Ensuite, une fois l'inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation de votre participation au programme. Dès que nous arriverons à 80 inscrits, les inscriptions seront closes.

Bonne continuation à tous,

Ôm shanti \*^^\*

Nicole

Secrétaire IKY

**Pour tout renseignement complémentaire contacter Olga - Coordinatrice Paris :**

**☎ 06 46 55 39 03**

**ou Nicole - secrétariat :**




**Mail : [instikriya@yahoo.fr](mailto:instikriya@yahoo.fr)**

**☎ 02 43 89 44 18**

# Programme à l'Enclos Rey - 57 Rue Violet - 75015 - PARIS

Vendredi 11 soir (conférence) Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2020

## BULLETIN D'INSCRIPTION <sup>1</sup>

|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| <b>Nom :</b>  |  | <b>Prénom :</b>  |  |                         |  |
| Adresse mail :  |  |  |  |  |  |
| n° téléphone :  |  |  |  |  |  |
|  Je m'inscris au programme organisé à Paris les 10 -11 et 12 septembre 2021.<br>Nombre de personnes :   |  |  |  |  |  |
|  J'ai déjà ma carte d'adhésion 2021 : oui - non<br>Si non, j'ajoute mon adhésion annuelle de 10€ pour l'année 2021 : l'adhésion permet à notre association de fonctionner (frais postaux, numériques, assurance, pré-paiement des locations, aide aux programmes...). Voir bulletin ci-après. |  |  |  |  |  |
| <b>Pour les personnes déjà initiées : cocher dans la case correspondant à votre choix</b><br><i>À noter : l'inscription comprend systématiquement les repas du midi (self, boissons et café compris)</i><br><b>Paiement par chèque à l'ordre de : Institut de Kriya Yoga</b>  |  |  |  |  |  |
| <b>Programme complet</b>  |  | <b>Journée samedi : 48 €</b><br>(déjeuner compris)<br><i>cocher</i>  |  | <b>Journée dimanche : 48 €</b><br>(déjeuner compris)<br><i>cocher</i>                                      |  |
| Vendredi soir (conférence) +<br>samedi & dimanche : 100 €<br><i>cocher</i>  |  |  |  |  |  |
| samedi & dimanche : 95 €<br><i>cocher</i>   |  | <b>Demi-journée du samedi</b><br>(matin ou après-midi<br><i>cocher</i><br>comprenant le déjeuner) : 35 €   |  | <b>Demi-journée du dimanche (matin</b><br>ou après-midi<br><i>cocher</i><br>comprenant le déjeuner) : 35 € |  |
| <b>Initiation : pour les personnes qui souhaitent se faire initier</b>  |  |  |  |  |  |
| <b>Kriya Yoga 1</b><br><i>cocher</i>  |  | → <b>sur place</b> : conférence du vendredi soir 13 septembre 5€ (la conférence permet de poser des questions, de confirmer son choix). Elle est proposée à tous les futurs initiés.<br>Initiation le samedi matin : 150€ en espèces ( <i>dans une enveloppe avec son nom</i> )<br>+ donation : 5 fruits, 5 fleurs<br>+ <b>à l'avance</b> : envoyer <u>un chèque</u> pour l'adhésion : 10€ et <u>un autre</u> pour les 2 déjeuners : 42€ au secrétariat. |  |  |  |

En cas de nécessité, vous pouvez demander directement au secrétariat auprès de Nicole [institkriya@yahoo.fr](mailto:institkriya@yahoo.fr) pour bénéficier du **fonds de solidarité**.

Mon message :

### Bulletin d'inscription à envoyer à :

**IKY – Nicole Galasso-Chaudet**

2, impasse du pont de pierre

72530 – YVRÉ L'ÉVÊQUE

FRANCE

### Chèque(s) à l'ordre de :

Institut de Kriya Yoga

### Renseignements auprès de :

**Olga :**

☎ 06 46 55 39 03

**Nicole**

☎ 02 43 89 44 18

ou [institkriya@yahoo.fr](mailto:institkriya@yahoo.fr)

<sup>1</sup> La convention avec l'Enclos Rey impose de déjeuner sur place, ceci afin de garantir l'emploi des salariés.



## INSTITUT DE KRIYA YOGA - FRANCE

*Le Kriya Yoga Originel et authentique de Babaji Maharaj, Lahiri Mahasaya, Sri Yukteshwar Giri, Bhupendranath Sanyal, Paramahansa Yogananda, Swami Satyananda Giri, Paramahansa Hariharananda et Paramahansa Prajñanananda*

### Formulaire d'adhésion 2021



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail (\*): merci de bien former vos lettres et chiffres \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Année initiation 1<sup>er</sup> kriya : \_\_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_

Année initiation 2<sup>ème</sup> kriya : \_\_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_

Pratiquez-vous d'autres techniques de méditation ? Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

Enseignez-vous une autre forme de yoga ? Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

Avez-vous des problèmes de santé particuliers ? \_\_\_\_\_

 **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales (\* et \*\*)**

#### Signature (obligatoire) :

(\*) Les informations concernant les activités organisées par l'association vous seront transmises par email sauf avis expresse de votre part. IKY s'engage à la Protection des données en référence au CEPD (Contrôleur Européen de la Protection des Données), autorité indépendante chargée de la protection des données au niveau de l'Union européenne (UE).

(\*\*) Lire attentivement les quatre points suivants :

**a) Adhésion annuelle :** L'Institut de Kriya Yoga est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts stipulent que, pour pouvoir participer aux activités de l'Institut de Kriya Yoga, il faut être membre de l'association et donc être à jour de son **adhésion annuelle qui est de 10€** pour l'année 2021- chèque d'adhésion à établir à l'ordre d'**Institut de Kriya Yoga** ou virement bancaire (voir en bas de feuille). En devenant membre de l'Institut de Kriya Yoga, l'adhérent participe aux activités de l'association et reçoit les documents et bulletins d'information.

**b) Assurance et responsabilité civile :** L'adhérent participe aux programmes à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que son devoir est d'informer les organisateurs de son état de santé. En cas de traitement médical spécifique, il est conscient qu'il lui faut avoir une autorisation médicale pour pouvoir participer aux programmes et en avertir l'Institut.

L'adhérent décharge l'Institut de Kriya Yoga de toute responsabilité lors des activités organisées par celui-ci, et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'Institut de Kriya Yoga. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation aux activités organisées par l'Institut de Kriya Yoga.

L'adhérent est informé qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance Accident et Responsabilité Civile.

**c) Engagement de non divulgation des techniques :** L'adhérent s'engage à ne jamais divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.

**d) Engagement de respect des règles sanitaires :** mesures barrières et distances de sécurité. Ainsi que les règles données aux programmes et retraites en fonction de l'actualité et des mesures imposées sur le lieu (port du masque si c'est demandé...).

**Siège social : IKY/N.Y. CHAUDET- 2, impasse du pont de pierre - 72530 - Yvré l'Évêque - FRANCE**